



# PROJET PÉDAGOGIQUE

Accueils de loisirs et périscolaire

**Escal' Jeunes de  
Mittelhausbergen**

Siège : 19 rue des Jardins, 67206,  
Mittelhausbergen

**2024-2025**

## TABLE DES MATIERES

<b>PRESENTATION DE L'ESCAL' JEUNES</b>	<b>3</b>
<b>LE PROJET EDUCATIF DE L'ESCAL' JEUNES.</b>	<b>4</b>
<b>LES STRUCTURES D'ACCUEILS PERISCOLAIRES</b>	<b>4</b>
De 3 à 6 ans : Le périscolaire maternelle	4
De 6 à 11 ans : le périscolaire primaire	8
<b>Les Projets clubs</b>	<b>10</b>
présentation	10
La finalité des projets : les soirées clubs	10
<b>L'EQUIPE PEDAGOGIQUE</b>	<b>12</b>
Personnel de l'association	12
Les missions de chacun en fonction des postes	13
Les modalités de l'organisation de l'équipe d'animation.	14
<b>ACCUEIL DE LOISIRS &amp; Mercredis</b>	<b>15</b>
LES LOCAUX.	15
LES PERIODES D'OUVERTURE.	16
LE PUBLIC ACCUEILLI.	16
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	16

## PRESENTATION DE L'ESCAL' JEUNES

Créée en septembre 1987, L'Escal'Jeunes est une association dont le bureau est situé au 1, rue du Moulin 67206 Mittelhausbergen. Elle comprend plus 132 familles membres et compte plus de 160 enfants inscrits.

L'association compte à ce jour 15 salariés, avec pour ambition d'être au cœur de la vie des familles Elle est en étroite collaboration avec les différents acteurs (mairie, associations...) afin de proposer le meilleur dispositif d'accueil et d'accompagnements aux familles de Mittelhausbergen et environs.

C'est une structure juridique à but non lucratif (loi 1908) inscrite au Tribunal d'Instance de Schiltigheim, bénéficiant du soutien et des subventions de la ville et de la CAF. L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de parents d'élèves bénévoles élu pour une durée de 3 ans.



Adresse du siège de l'association : 19 rue des Jardins 67206 MITTELHAUSBERGEN

Téléphone Direction : 07.83.64.37.90

Téléphone animateurs : 07.83.94.88.10

Courriel : [escaljeunes67@gmail.com](mailto:escaljeunes67@gmail.com)

Site Internet : <https://association-escal-jeunes.fr>

L'Escal Jeunes est également affiliée à l'ALEF (Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation). Elle assure un soutien administratif pour la gestion R.H.

## LE PROJET EDUCATIF DE L'ESCAL'JEUNES.

L'association Escal' Jeunes a pour ambition, en marge de l'enseignement scolaire, d'aider les enfants à développer leurs sens, enrichir leurs connaissances, aiguïser leur curiosité. L'accueil de loisirs vise à accueillir des enfants de tous les milieux, sans aucune distinction.

L'équipe d'animation se doit d'être constamment à l'écoute des enfants afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes mais également veiller à leur sécurité physique et morale.

L'animateur est un acteur social et un pédagogue. C'est une personne ayant des capacités à s'adapter aux différents publics. C'est quelqu'un qui a des valeurs et des convictions, qui est capable de mettre au service des autres un certain savoir-être et savoir-faire.

Il est également compagnon de jeu, disponible et attentif, capable de mettre l'enfant en confiance, il doit le pousser à développer ses richesses, à se sentir bien au sein de la structure.

En tant qu'acteur de la co-éducation, il est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants dont il a la charge. En établissant un cadre sécurisant pour les enfants il peut les accompagner vers une émancipation et atteindre les intentions éducatives établies en équipe.<sup>1</sup>

## LES STRUCTURES D'ACCUEILS PERISCOLAIRES

### DE 3 A 6 ANS : LE PERISCOLAIRE MATERNELLE



### DESCRIPTIF DES LOCAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT :

---

<sup>1</sup> Ces intentions sont détaillées ci-après

Situé dans le pôle scolaire, il est composé de 2 salles d'activité communicante par des petits sanitaires qui permettent d'accueillir les enfants de petites et moyennes sections dans un espace dédié et adapté à cette tranche d'âge. Il permet également un accès à la salle de motricité de l'école, disponible pour le périscolaire aux heures d'accueil. Une cour vient compléter ces espaces, elle sera aménagée de structure de jeux à partir de la toussaint.

---

#### LES LOCAUX :

- 2 salles d'activités
- Des sanitaires.

---

#### LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :

- Une cour de jeux à l'extérieur.
- Une salle de sieste commune avec l'école.
- Une salle de jeux / motricité.

---

#### CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

- La capacité maximum sur les temps de la pause méridienne ainsi que sur les temps périscolaires du soir est de 60 enfants de moins de 6 ans, dû au procès-verbal de la commission de sécurité du bâtiment.
- Celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

---

#### LES PERIODES D'OUVERTURE.

- L'accueil périscolaire se fait les lundis, mardis, jeudi et vendredi sur l'année scolaire.
- Les horaires d'accueils sont de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h30 ; les animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie des classes.

---

#### LE PUBLIC ACCUEILLI.

##### AGE DES ENFANTS :

De 3 à 6 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen, petites et moyennes sections de la maternelle.

##### LE CADRE ET LA LOI

La réglementation de l'accueil collectif éducatif de mineur.

- ➔ 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans en périscolaire.

---

#### L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole

d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

---

## L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE SIX ANS

**Le midi :** L'accueil des enfants de moins de six ans se fait dans l'espace de restauration situé dans le complexe sportif et culturelle en face du pôle scolaire, accessible à pied à 50m sans route à traverser. Elle dispose de tables et de chaises adaptés à cette tranche d'âge et d'un accès direct à des sanitaires adaptés. (Photo cantine vide) Le temps de restauration dure environs 1h ,de 11h55 à 12h55, les enfants retournent ensuite au pôle scolaire ou ils profitent d'un temps en extérieur dans la cours jusqu'à 13h15 environs. L'escal jeunes à investis dans des ponchos, et les enfants ont tous fournis une paire de bottes pour permettre d'aller en extérieur peu importe la météo.

**Le soir :** Les enfants sont accueillis dans le pôle scolaire dans les 2 salles d'activités et/ou dans la cour ou salle de motricité. Ils ont la possibilité de jouer librement et toujours sous l'encadrement d'un adulte dans ces différents espaces dédiés, mais aussi de participer aux multiples activités proposées par l'équipe d'animation.

Un espace de jeux et jouets est également à disposition des enfants mais également une table ou deux pour les activités de dessins ou de coloriage pour proposer un libre choix et un accès d'activités libres.

Des canapés et fauteuils sont disposés dans la salle à côté d'une bibliothèque afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de se reposer, de lire (avec ou sans animateur).

L'espace est aménagé afin que les enfants puissent s'approprier les locaux, se déplacer de manière autonome et choisir dans un panel d'activités.

---

## L'ACCUEIL DU MIDI DE 11H30 A 13H30 :

L'équipe d'encadrants est constituée de 5 animateurs.  
Avant l'arrivée des enfants l'équipe prépare la salle de restauration. Une mise en place des tables, chaises, couverts, cruches d'eau, pain est ainsi fait chaque matin avant de récupérer les enfants dans les salles de classe.

La gestion du repas est pilotée par chacun des animateurs avec une organisation bien précise. Les rôles de chacun permettent un service rapide et toujours un contrôle visuel sur les enfants.

L'accompagnement, se fait depuis la prise en charge des enfants dès leurs sorties de classe jusqu'à leur retour en classe. L'équipe d'animation installent également les enfants de Petite section à la sieste, jusqu'au relais pris par l'école à 13h30.

Un service de repas a une durée d'environ 1h le reste du temps est dédié à la récréation et aux activités en extérieur.

---

#### L'ACCUEIL DU SOIR DE 16H A 18H30 :

L'équipe d'encadrants est constituée de 4 animateurs.  
Avant l'arrivée des enfants l'équipe prépare la salle et les activités du soir.  
Diverses activités sont ensuite proposées, activités manuelles, jeux et jouets, jeux libres, projet d'animation dit « Projet club ».



Un animateur est dédié à l'accueil des parents, afin de garantir la sécurité des enfants pour qu'ils soient pris en charge par une personne autorisée, ainsi que faire les retours aux parents sur le déroulement de la journée de leurs enfants.

## DE 6 A 11 ANS : LE PERISCOLAIRE PRIMAIRE

### DESCRIPTIF DES LOCAUX, DE L'ENVIRONNEMENT :

Situé dans l'espace sportif et culturel, le centre dispose de plusieurs espaces dont un gymnase. L'espace sportif et culturel est situé juste à côté l'école élémentaire. Le lien entre les deux établissements se fait à pied via un portail qui permet une transition en toute sécurité.



### LES LOCAUX :

- Deux salles de restauration
- Deux salles d'animation.
- Une salle complémentaire
- Un Gymnase
- Une cuisine avec un équipement professionnel.
- Plusieurs sanitaires.
- Le bureau de la direction.
- Une salle de pause pour les animateurs, avec vestiaire.

### LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :



- Un grand espace de jeux à l'extérieur dans la cour de l'école
- Un espace de jardin louer à l'année par l'Escal jeunes

### CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

Capacité d'accueil maximale de la structure en périscolaire :

La capacité maximum sur les temps de la pause méridienne ainsi que sur les temps périscolaires du soir est de 140 enfants selon le procès-verbal de la commission de sécurité des locaux. Selon les taux d'encadrements de la législation en vigueur, la structure accueille jusqu'à 140 enfants pour une équipe de 8 animateurs. Celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

### LES PERIODES D'OUVERTURE.

- L'accueil périscolaire se fait les lundis, mardis, jeudi et vendredi sur l'année scolaire.
- Les horaires d'accueils sont de 11h50 à 13h30 et de 16h15 à 18h30.



---

## LE PUBLIC ACCUEILLI.

Age des enfants : de 6 à 11 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen.

---

### L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

---

### L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PLUS DE SIX ANS

Les enfants sont récupérés à la sortie de l'école directement dans les classes. Ils se regroupent ensuite dans un lieu défini à l'avance pour y prendre le goûter. Les enfants s'inscrivent aux activités proposées le soir sous forme de pointage dans les différents espaces dédiés. A 17h, les enfants sont rassemblés puis dispatchés dans les différentes activités et espaces proposés. A 18h les enfants restants se regroupent dans le gymnase pour l'accueil des familles autour d'échange avec les animateurs, cela leur permet à l'autre partie de l'équipe d'animation de fermer les différents espaces avant la fermeture à 18h30

Durant les activités du soir les enfants ont les possibilités de jouer librement et toujours sous l'encadrement d'un adulte dans ces différents espaces dédiés, mais aussi de participer aux multiples activités proposées par l'équipe d'animation. Tout au long de l'année, l'équipe d'animation propose aux différents enfants des projets d'animations dit « projets clubs », ces projets ont lieu toute l'année entre 6 et 9 séances auxquels les enfants peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent.

## LES PROJETS CLUBS

### PRESENTATION

Les « projets clubs » sont des projets d'animations réalisés par tous les membres de l'équipe d'animation tout au long de l'année sur l'accueil périscolaire du soir. Ils sont composés de 6 à 9 séances reliées par une thématique commune, visant la découverte culturelle, artistique ou sportive d'un domaine.

A travers ces projets, les animateurs visent à atteindre des objectifs pédagogiques en lien avec le projet pédagogique de la structure, tout en partageant un domaine de compétences qui leur est cher.

---

### POUR QUI ?

Ces projets sont proposés pour tous les accueils. Les animateurs adaptent donc leurs activités en fonction des besoins et des caractéristiques des tranches d'âge dont ils ont la charge.

Au niveau des élèves d'élémentaire, l'organisation fonctionne sous forme d'inscriptions de la part des enfants après qu'une communication leur ait été faite par l'animateur en charge du projet en question ; ainsi qu'une affiche à destination des parents.

Nous estimons qu'il est compliqué de fidéliser un enfant de moins de 6 ans, à l'école maternelle sur une durée aussi longue. Ainsi, les projets proposés avec cette tranche d'âge fonctionnent au jour le jour, selon les envies des enfants le jour de l'activité. Un enfant pourra donc participer à toutes les séances du projet s'il le souhaite, comme à une seule ou encore 3 séances isolées.

Les animateurs conçoivent leurs projets en fonction de ce cadre et en sont les garants.

---

### QUAND ?

Quatre sessions de projets clubs sont réalisées tout au long de l'année, entre chaque période de vacances scolaires. Le début de l'année est consacré à la planification et la préparation des différents projets pour les animateurs.

Ainsi, les projets sont répartis de manière égale entre les différentes périodes inter vacances.

### LA FINALITEE DES PROJETS : LES SOIREES CLUBS

Tous les projets clubs se clôturent dans la mesure du possible par une « soirée club ». Véritable point final au projet lors de la dernière séance, cette séance est conçue dès la préparation du projet à être ouverte aux parents afin qu'ils puissent partager avec leurs enfants et l'animateur les efforts réalisés durant le projet aussi bien par les enfants que les animateurs. Il est important pour nous de permettre l'intégration des parents à la vie de la structure ; voir ce que leurs enfants ont réalisés, jouer avec eux...

Cette démarche a également le but de valoriser le travail des animateurs, trop souvent cataloguer comme des surveillants et non comme de véritables acteurs de co-éducation.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'Escal' Jeunes est composé d'une équipe de 14 salariés. Ils assurent les fonctions et missions correspondant à leurs postes respectifs. Des temps d'échanges et de réunion sont organisés régulièrement entre les membres de l'équipe afin de coordonner les démarches pédagogiques de l'ensemble du personnel.

### PERSONNEL DE L'ASSOCIATION

Fonction	Prénom – Nom	Qualifications
Directrice	Lola Monclin	BAPAAT + BPJEPS LTP
Directeur adjoint	Benjamin Fohr	BPJEPS LTP
Directeur adjoint suppléant	Thomas Ruff	BAFA + en cours de formation BAFD
Animatrice	Lauriane Darigny	BAFA
Animatrice	Vanessa Nunez-Dirment	DEJEPS
Animatrice	Alicia Gruber	CAP petite enfance
Animatrice	Sandrine Blaise	En cours de formation BAFA
Animatrice	Philomène	BAFA + CQP Périscolaire
Animatrice	Vanessa Biechel	BAFA
Animateur	Laurentiu Dirment	BE1
Animatrice	Lou-Anne Zimmerman	En cours de Licence – Sciences de l'éducation
Animateur	Emil Riehl	BPJEPS LTP
Animatrice	Sara Rotol	CPJEPS
Animatrice	Aude Fuchs	BAFA
Animatrice	Léa Grondin	BAFA + CAP AEPE

## LES MISSIONS DE CHACUN EN FONCTION DES POSTES

### LE DIRECTEUR

- } Il est responsable des enfants, du personnel et du bon déroulement de l'accueil
- } Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis
- } Il est garant de la loi et des réglementations afférentes aux ACM
- } Il est garant du projet pédagogique : de son élaboration, de sa mise en œuvre tout au long du séjour ainsi que de son évaluation
- } Il a la charge de la bonne tenue des documents administratifs
- } Il se charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- } Il est responsable du suivi et de l'évaluation des animateurs stagiaires
- } Il joue un rôle formateur auprès des animateurs
- } Il impulse et soutient les projets de l'équipe d'animation
- } Il prépare et anime les réunions de l'équipe pédagogique
- } Il assure les relations avec les parents
- } Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents
- } Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs
- } Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe
- } Il prend connaissance des informations concernant les Fiches Sanitaire de Liaison

### LES ANIMATEURS

- } Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant, en identifiant leurs besoins, tout en gardant des distances professionnelles et des réserves faces aux rôles que l'enfant nous fait jouer (parents, grand frère, surveillant, amoureux)
- } Ils sont garants de la réglementation
- } Ils sont responsables de chaque enfant
- } Ils construisent une relation de qualité avec les enfants en ayant une attitude d'écoute, de disponibilité, de tolérance et de bienveillance
- } Ils collaborent au sein de l'équipe et s'appliquent au respect de chacun, à la prise de parole, à l'écoute, à l'initiative, en n'hésitant pas à exprimer leurs idées et opinions
- } Ils aident l'enfant à se socialiser à travers différentes activités et la vie quotidienne
- } Ils encadrent et animent de manière dynamique les activités, de la préparation au rangement du matériel utilisé, en veillant à les adapter à la capacité du public
- } Ils participent activement à la mise en œuvre du projet pédagogique et des projets d'activités, et aux réunions qui en découlent
- } Ils organisent et animent différentes activités et ateliers adaptés aux besoins et possibilités des enfants en lien avec le thème de l'ACM
- } Ils organisent et rythment le déroulement de la journée
- } Ils veillent à avoir le souci d'une cohérence dans leur travail auprès des enfants
- } Ils veillent au bon déroulement des repas des enfants

-  Ils observent les enfants afin de détecter tous signes de maltraitance et le signalent au responsable de la structure le cas échéant
-  Ils sont ponctuels, responsables et enthousiastes
-  Ils respectent le devoir de confidentialité
-  Ils n'hésitent pas à demander de l'aide
-  Ils s'adaptent et travaillent en équipe
-  Ils s'enrichissent grâce aux échanges avec les autres animateurs

## LES MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ANIMATION.

L'équipe d'animation se retrouve régulièrement sur des temps de réunion afin de dialoguer sur les modalités de l'organisation (Lundi et jeudi de 13h45 à 15h45) . Ce temps permet également d'échanger sur les idées de projets d'animations et d'élaborer de nouveaux projets.

Il sert aussi à la direction à transmettre ses consignes et informations relative à la structure ou celles des enfants/familles, mais également d'écouter et de partager avec son équipe d'animation. La coordination entre tous les acteurs permet de garantir un accueil qualitatif et professionnel.

L'équipe pédagogique dispose également d'un temps de préparation dédiés aux projets d'activités ou projets d'animations de 2 heures par semaine.

PHOTO équipe

## ACCUEIL DE LOISIRS & MERCREDIS

### LES LOCAUX.



### DESCRIPTIF DES LOCAUX, DE L'ENVIRONNEMENT :

Le centre accueille les enfants dans le centre sportif et culturelle, les enfants de maternelle sont accueillis avec les élémentaires jusqu'au temps du midi, après le repas, les maternelle rejoignent la salle du pôle scolaire pour l'après-midi. L'espace sportif et culturel est situé juste à côté du pôle scolaire. Le lien entre les deux établissements se fait à pied à 50m sans route à traverser

### LES LOCAUX :

- Deux salles de restauration
- Deux salles d'animation.
- Une salle complémentaire.
- Un Gymnase
- Une cuisine avec un équipement professionnel.
- Plusieurs sanitaires.
- Le bureau de la direction.
- Une salle de pause pour les animateurs, avec vestiaire.
- Une salle d'activité maternelle dans le pôle scolaire
- Une salle de motricité dans le pôle scolaire

### LES ESPACES COMPLEMENTAIRES :

- Deux cours d'école extérieur
- Un espace jardinage loué par l'association (à 50m du complexe sportif et culturelle)

### CAPACITE MAXIMUM DE LA STRUCTURE.

Capacité d'accueil maximale de la structure en périscolaire :

- La capacité maximum est de 80 enfants dont 30 enfants de moins de 6 ans ; celle-ci est déclarée auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

## LES PERIODES D'OUVERTURE.

L'accueil périscolaire se fait tous les mercredis et vacances scolaires sur l'année scolaire. Les horaires d'accueils sont de 8h00 à 18h30.

Le centre est fermé pendant trois semaines durant le mois d'Août ainsi qu'une semaine pendant les vacances de Noël.

## LE PUBLIC ACCUEILLI.

. Age des enfants : de 3 à 11 ans scolarisés dans la commune de Mittelhausbergen et hors commune également.

## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

« Tous les enfants ont les mêmes droits et notamment celui d'accéder aux loisirs. L'enfant en situation de handicap pourra être accueilli, avec la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé défini avec la famille et si besoin, les intervenants spécialisés, (médecin, éducateur.).

L'adaptation sera recherchée pour permettre l'accession au maximum d'activités. Suivant les situations, il pourra être indispensable de mettre en place des moyens de compensation du handicap (matériels, humains). » Le but est de permettre aux enfants en situation de handicap de ne pas se sentir à l'écart, et d'être intégré au reste du groupe.

## L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

### PERSONNEL PRESENT LORS DES ACCUEILS DE LOISIRS

<b>Fonction</b>	<b>Prénom- Nom</b>	<b>Qualifications</b>
<i>Directrice</i>	Lola Monclin	BAPAAT + BPJEPS LTP
<i>Directeur adjoint</i>	Benjamin Fohr	BPJEPS LTP
<i>Directeur adjoint suppléant</i>	Thomas Ruff	BAFA + en cours de formation BAFD
<i>Animatrice</i>	Alicia Gruber	CAP petite enfance
<i>Animatrice</i>	Sandrine Blaise	En cours de formation BAFA
<i>Animatrice</i>	Léa Grondin	BAFA + CAP AEPE



<i>Animateur</i>	Emil Riehl	BPJEPS LTP
<i>Animatrice</i>	Sara Rotol	CPJEPS

---

## LES MODALITES DE L'ORGANISATION DE L'EQUIPE D'ADULTES

L'équipe d'animation se retrouve en amont sur plusieurs temps de réunions afin d'échanger sur les thématiques des activités et de pouvoir par la suite proposer aux familles un programme d'animation. Ces réunions sont menées par le directeur ou le directeur adjoint, afin de coordonner les différents projets de chacun des acteurs en fonction des moyens humains, matériels et financiers.

Une fois les inscriptions des enfants validées l'équipe se revoie autour d'une table, cela permet de finaliser le programme mais aussi de voir la partie organisationnelle des différentes journées.

Chaque période de vacances est organisé autour d'une thématique qui lui est propre ; pouvant aller de la fête d'Halloween à la découverte de l'histoire du Petit Prince en passant par l'apprentissage des émotions avec l'univers des Schtroumpfs.

Ces thèmes ont pour but de créer une atmosphère permettant la découverte culturelle de nouveaux horizons aux enfants, ainsi que les plonger dans un imaginaire commun et ludique. Les actions d'animation de l'équipe sont orientées vers cette ambiance créée ensemble en suivant une ligne directrice commune.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

« ENCOURAGER L'ARTISTIQUE PAR LE BIAIS DE L'IMAGINAIRE »		
Développer son potentiel de création, c'est-à-dire une capacité à s'exprimer avec des idées originales, sous diverses formes.		
Objectif opérationnel	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	Critères d'évaluation
Créer des espaces d'expressions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités autour de la narration et du livre</li> <li>• Forum des envies des enfants – Boîte à idée               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet danse et chant</li> </ul> </li> <li>• Laisser les enfants gérer une activité               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire du Théâtre                   <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cirque</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Favoriser la libre expression</li> <li>• Créer un climat de confiance</li> </ul>	<p>50% des enfants participent à des activités autour de la narration ou du livre</p> <p>50% des enfants proposent leurs idées</p> <p>50% des enfants participent à une activité d'expression</p> <p>Tous les enfants choisissent de participer ou non aux activités</p>
Développer l'imagination à travers le jeu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à des jeux               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se déguiser</li> </ul> </li> <li>• Etoffer les activités proposées par un imaginaire adapté et ludique</li> <li>• Activités et jeu de construction               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des histoires</li> </ul> </li> </ul>	<p>Tous les enfants participent à des jeux variés</p> <p>70% des enfants participent au jeu de construction proposé</p> <p>50% des enfants se déguisent régulièrement</p>
Découvrir, libérer la créativité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la libre expression</li> <li>• Créer des moments d'échanges en groupe</li> </ul>	70% des enfants expriment leurs idées, envies.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aller au théâtre et au cinéma</li> <li>• Activité autour du vitrail, mosaïque et couture             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier photo</li> </ul> </li> </ul>	<p>Tous les enfants choisissent de participer dans l'année à une des activités manuelles créatives.</p> <p>50% des enfants assistent à une diffusion de film ou d'une pièce de théâtre</p>
--	---	--

### « Apprendre le partage et l'entraide »

L'entraide, en opposition à la mise en compétition, favorise les compétences émotionnelles, relationnelles et sociales de l'enfant tout en développant le respect et la tolérance envers les autres.

Objectif opérationnel	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	Critères d'évaluation
<b>Concevoir un projet commun</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un objet artistique en commun</li> <li>• Développer le jardin partagé</li> <li>• Améliorer le tri au periscolaire</li> </ul>	<p>50% des enfants participent au développement du jardin</p> <p>75% des enfants participent à un projet avec d'autres enfants</p> <p>Tous les enfants jettent leurs déchets alimentaires dans la poubelle à composte</p>
<b>Améliorer l'entraide.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des binômes pendant des activités.</li> <li>• Favoriser l'entraide entre les petits et les grands en proposant des jeux</li> <li>• Mise en place de partenariat et de rencontre</li> <li>• Créer des moments de tutorat où les enfants s'aident mutuellement</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent à des activités en binôme</p> <p>70% des enfants participent à des jeux petits-grands</p> <p>50% des enfants participent au partenariat et rencontre mis en place</p>

<p><b>Identifier et exprimer ses besoins, envies</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager aux familles les moments passé au periscolaire (photos, vidéos, interview..)</li> <li>• Création artistique en commun</li> <li>• Favoriser les jeux coopératifs             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire de la cuisine</li> <li>• Impliquer les familles</li> <li>• Mise en place d'espace d'expression, favoriser le théâtre et l'écriture</li> </ul> </li> </ul>	<p>50% des familles participent à un évènement dans l'année</p> <p>Tous les enfants participent à des jeux coopératifs</p> <p>70% sont capable de justifier leur choix</p>
--	--	--

« Découvrir le monde qui m'entoure »

Construire sa compréhension du monde, explorer, manipuler, observer.

Objectif opérationnel	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	MOYENS DE L'EVALUATION
<p>Développer et découvrir des nouvelles passions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à des sorties culturelles (expositions, spectacles, pièces de théâtre...)</li> <li>• Développer leur culture musicale</li> <li>• Atelier autour des animaux</li> <li>• Développer le jardin partagé</li> <li>• Proposer des activités dans divers domaines</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent à 1 sortie minimum</p> <p>50% des enfants participent à un temps Tintamardi</p> <p>10 Cantine musicale dans l'année</p> <p>Tous les enfants font part de leurs envies de découverte et/ou de partage</p>
<p>Comprendre la notion d'écologie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le tri au periscolaire</li> <li>• Développer les poubelles et affiches de trie</li> </ul>	<p>Tous les enfants trient</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un suivi des plantations du jardin</li> <li>• Comprendre les saisons</li> <li>• Visionner des documentaires</li> </ul>	<p>Tous les enfants participent au moins 1 fois au jardin</p> <p>70% des enfants différencient les poubelles de tri</p>
Transmettre des notions autour du bien-être animal et végétal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de projet autour des chiens</li> <li>• Développer le jardin partagé</li> <li>• Faire un suivi des plantations du jardin, planter et cueillir</li> <li>• Visionner des documentaires</li> <li>• Cuisiner les récoltes du jardin</li> </ul>	<p>50% des enfants participent au projet et activités autour des chiens</p> <p>Tous les enfants participent au moins 1 fois au jardin</p> <p>50% des enfants participent à la transformation des plantations du jardin (soupe, confiture)</p>

« Exprimer ses pensées, aiguïser son raisonnement »

Permettre aux enfants d'enrichir leurs réflexions, développer leurs langages et favoriser le libre arbitre.

Intention Pédagogique	ACTIONS/MOYENS MIS EN OEUVRE	MOYENS DE L'EVALUATION
Favoriser l'initiative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les déplacements en autonomie au travers d'espace permanent</li> <li>• Accompagner les enfants dans leurs idées, développer leurs projets</li> </ul>	Tous les enfants participent à des temps en autonomie

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des temps d'autonomie dans le jardin partagé</li> <li>• Laisser du temps libre, propice à l'initiative</li> </ul>	<p>50% des enfants ont été accompagné dans une idée, un projet</p> <p>Tous les enfants ont du temps libre sans activité imposé</p> <p>Tous les enfants choisissent de participer ou non</p>
<p>Développer le raisonnement et la parole</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire des jeux vidéo coopératifs, analyser et critiquer.</li> <li>• Organiser des forums d'enfants</li> <li>• Ateliers et activités autour de la philosophie             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un journal/fanzine/newsletter</li> </ul> </li> </ul>	<p>Tous les enfants participent au forum</p> <p>50% des enfants participent a la création d'un journal</p> <p>50% des enfants arrivent à argumenter leurs choix / opinions au travers des forum</p>
<p>Encourager l'écoute et le choix</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser les espaces de manière simple et claire pour les enfants</li> <li>• Organiser des forums d'enfants</li> <li>• Faire des jeux de rôle et du théâtre</li> <li>• Projet porté par les enfants accompagné par les animateurs</li> </ul>	<p>Tous les enfants connaissent les différents espaces qui leurs sont accessible</p> <p>Tous les enfants participent au forum</p> <p>50% des enfants participent à des jeux autour du théâtre</p> <p>50% des enfants ont vus leurs idées/projets développer grâce aux animateurs</p>

Notre ACM n'a pas pour but de remplir les journées en enchainant les activités. Chaque enfant a la *possibilité de se retrouver face à soi-même* et de « ne rien faire » s'il le désire. Le concept d'ennui trop souvent décrié est pour nous une manière pour chaque enfant de *laisser libre court à son imagination et ou de reposer son esprit*.

*Au même titre que les adultes*, les enfants ont également besoin d'avoir l'opportunité de rester seuls et de se reposer quand ils le souhaitent. L'ACM a pour but de respecter le rythme de chaque enfant, et ce malgré qu'il soit différent d'une personne à l'autre. C'est pourquoi des espaces sont dédiés aux enfants ayant cette volonté lors des temps d'accueil afin de leur permettre d'être éloigné du bruit, plus au calme s'ils le souhaitent.

## LA DIRECTION ET L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ESCAL' JEUNES.

Lola Monclin Directrice.

Benjamin Fohr Directeur adjoint.

Thomas RUFF, Directeur adjoint suppléant